Cinquante-septième année. - N° 210 A Lundi 30 et mardi 31 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1585

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

444 360 739 RCS Paris.
ABBD.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 800640.00 EUR.
Adresse : 21, rue Bergère, 75009 Paris.
Précédent propriétaire : 444 360 739 RCS Paris. **ABBD.**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : ABBD Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 21 rue Bergère 75009 Paris Capital : 800640.00 EUR Numéro unique d'identification : 444360739 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire de la scission : ComptaSecure Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 21 rue Bergère 75009 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 980455398 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 1231360.00 EUR - passif de 458586.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des actions est basé sur la valeur nette comptable de l'Apport, soit 772.775 euros, et des actions de la Société Bénéficiaire, égale à la valeur nominale en l'absence d'activité. Sur la base de la valeur nette comptable des éléments apportés, soit 772.775 euros, et la valeur nominale des actions de la société Bénéficiaire, soit 1 euro, le nombre d'actions de la Société Bénéficiaire à émettre en rémunération de l'Apport de l'Activité Analytics s'élève à 772 775. En rémunération de l'Apport effectué en application des présentes, il sera attribué à la Société Apporteuse 772.775 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Bénéficiaire à titre d'augmentation du capital social pour un montant total de 772.775 euros afin de porter le capital social de 1.000 à 773.775 euros. Ces actions nouvelles porteront jouissance et seront négociables à compter de la Date de Réalisation et donneront droit à toute autre distribution de quelque nature qu'elle soit à compter de la Date de Réalisation. Montant prévu de la prime d'Apport : Il résulte de la similitude entre la valeur nette comptable de l'Apport, telle que déterminée à l'article 4.3 du Traité d'Apport Partiel d'Actif, soit 772.775 euros, et la valeur nominale des actions qui seront créées par la Société Bénéficiaire au titre de l'augmentation de capital susvisée, soit également 772.775 euros, qu'il ne sera pas constaté de prime d'apport. . Date du projet commun de scission : 26.10.2023. Date et lieu du dépôt du projet au

RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ABBD : 27.10.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société ComptaSecure : 27.10.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

